



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Modification du périmètre d'autorisation de la carrière Cariacou à Saint-Laurent du Maroni - Régularisation de l'occupation d'un terrain domanial à usage de dépôt de matériaux de remblai attenant à la Carrière Cariacou - modification à surface équivalente du périmètre d'extraction et du phasage pour des raisons de sécurité du travail sans modification des conditions d'extraction

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Société des Gravières du Maroni

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Villeronce Philippe - Gérant

RCS / SIRET

3 8 9 5 9 8 8 4 8 0 0 0 2 3

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1.c	Extensions inférieures à 25 ha des carrières soumises à autorisation mentionnées par la rubrique 2510 de la nomenclature des ICPE

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Extension du périmètre d'autorisation d'une superficie de 2 ha, 70 a et 31 ca au Sud-Ouest de l'autorisation actuelle pour créer un dépôt de matériaux de remblai attenant à la carrière Cariacou sur la commune de Saint-Laurent du Maroni. Le matériel stocké correspond à des altérites de granites composées principalement de sables argileux. Il s'agit d'un matériel inerte entreposé dans le but d'une valorisation dans le cadre de la réhabilitation finale du site. Lors du dernier relevé topographique de détail (janvier 2021) le stockage était de 105 000 m³ mesuré en faisant la différence entre le levé LIDAR2010 et les levés topographiques LASER de janvier 2021. En fin de stockage, ce volume sera doublé pour atteindre environ les 200 000 m³.

4.2 Objectifs du projet

1) Stockage d'environ 200 000 m³ de déblai de carrière (matériau inerte principalement composé de sable argileux) en vue de leur valorisation en fin d'exploitation de la carrière dans le cadre de la réhabilitation.

2) modification à surface équivalente du périmètre d'extraction et du phasage principalement motivée par des raisons de sécurité du travail sans modification des conditions d'extraction, ni de traitement des matériaux

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Mise en place d'un massif de remblai sur une surface inférieure à 3ha en vue de valorisation lors de la phase de réhabilitation de la carrière. Le matériel stocké correspond à des altérites de granites composées principalement de sables argileux. Il s'agit d'un matériel inerte. Le développement de l'exploitation des phases 1 et 2 a montré une sous-évaluation de moitié de la quantité de déblai d'altération du granite. La couche de déblai à stocker en vue de valorisation est passée de 7m à 14 m avec notamment l'apparition d'un faciès mixte de blocs de granite décimétriques enrobé d'altérite de granite qui peu atteindre une épaisseur de 5 à 8 m. Dans ces conditions, le stockage des déblais en vue de la réutilisation lors de la phase de réhabilitation ne pouvait plus être assuré dans les volumes et sur les lieux initialement prévus à cet effet.

Le matériel est extrait de la fouille et transporté par camion sur le lieu d'entreposage où il est benné et mis en forme au bouteur. Un fossé périphérique assure le recueil des eaux pluviales qui seront envoyées vers un bassin de décantation pour être traitées avant de retourner dans le milieu naturel. Après mise en place du massif, une revégétalisation herbeuse sera mise en place pour limiter l'érosion mécanique lors de fortes pluies.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un contrat administratif a été établi par l'ONF (gestionnaire du domaine privé forestier de l'état par décret n° 95-622 du 6 mai 1995) emportant autorisation d'occupation d'un terrain domanial à usage de dépôt de matériaux de remblai attenants à la carrière Cariacou sur la commune de Saint-Laurent du Maroni pour une durée comprise entre le 01/01/2018 et le 31/12/2034 sous réserve de respect des conditions contractuelles (voir contrat en annexe).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de l'extension	2 ha 70 a, 31 ca
Superficie du périmètre d'exploitation avant extension	30 ha
Superficie du massif forestier guyanais	8 000 000 ha environ dont 3 900 000 occupés par le parc amazonien de Guyane

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Voir plans en annexe

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

La nature des activités de la Société des Gravières du Maroni, conformément au décret n°77-1133 du 21 septembre 1977 pris pour l'application de la loi 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement, consiste à exploiter une carrière de roche massive de type granitique, sur l'indice CARIACOU-BALATE, pour la production de graves et graviers conformément à l'arrêté n°539 /DEAL du 7 avril 2011 autorisant la Société des Gravières du Maroni (SGM) à exploiter une carrière de roche granitique sur la commune de Saint-Laurent du Maroni. Le rythme de production annuelle est estimé à 150 000 tonnes/an.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit d'un stockage en vue de valorisation lors de la réhabilitation de la carrière.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'Office National des Forêts, gestionnaire du domaine forestier de l'état a indiqué dans le contrat administratif signé avec la SGM emportant autorisation d'occupation d'un terrain domanial à usage de dépôt de matériaux de remblai la demande de conservation d'un Acacia Franc d'un diamètre exceptionnel . Cet arbre se trouve aux coordonnées suivantes RGFG95/UTM22 : 171 270 ouest ; 592 676 nord
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2 ha 70 a, 31 ca de forêt
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Durant la phase d'alimentation du stockage, des engins seront employés conformément aux prescriptions de l'arrêté initial.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Un bassin de décantation sera installé au pied du stockage pour décanter les éventuelles MES des eaux pluviales tombant sur le stockage.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les eaux de ruissellements seront sur l'air de stockage seront récupérée dans des fossés périphériques et traitées dans un bassin de décantation comme sur les autres aires de la carrière. Pour cette zone le bassin aura une dimension de 12 m x 30 m x 2 m et le traitement sera complété par un bassin d'eau claire de 10 m x 5 m.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il ne semble pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale. Le secteur a fait l'objet d'une étude environnementale dans le cadre de l'étude d'impact initiale du projet de carrière. Cette extension au projet a déjà fait l'objet d'un accord avec l'ONF, gestionnaire du domaine forestier de l'état qui a donné comme unique recommandation (outre les recommandations générales concernant la gestion des carrières et leur réhabilitation) la conservation d'un Acacia Franc d'un diamètre exceptionnel en bordure de la zone faisant l'objet de la transaction (voir contrat en annexe).

Pour la modification du périmètre d'extraction à surface constante, l'étude d'impact initiale ne fait mention d'aucune contrainte sur la zone modifiée. La pépinière prévue initialement sur la colline centrale sera déplacée entre la carrière et la bordure Est de la zone d'autorisation.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Contrat administratif signé entre l'ONF et la SGM emportant autorisation d'occupation d'un terrain domanial à usage de dépôt de matériaux de remblai appartenant à la carrière Cariacou sur la commune de Saint-Laurent du Maroni pour une durée comprise entre le 01/01/2018 et le 31/12/2034
l'arrêté n°539 /DEAL du 7 avril 2011 autorisant la Société des Gravières du Maroni (SGM) à exploiter une carrière de roche granitique sur la commune de Saint-Laurent du Maroni

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Saint-Laurent du Maroni

le, 11 mai 2021

Signature

Sté DES GRAVIERES DU MARONI
14, Route des Chutes Voltaire
97320 Saint-Laurent du Maroni
Tél.: 0594 34 15 20 - Fax: 0594 34 13 56
SIRET: 389 598 848 00023 - APE: 0812 **P. VILLERONCE**